BULLETIN MUNICIPAL DE CERON

Janvier 2015

2015 pointe le bout de son mois de janvier.

Cette année 2014 a vu quelques modifications importantes. Tout d'abord le renouvellement du conseil municipal, merci à nos électrices et nos électeurs. Soyez persuadés que ce nouveau conseil, composé des femmes et des hommes que vous avez choisis, œuvre pour le bien de notre commune. Volontaires et efficaces, ils sont à votre écoute, ils désirent tous, le meilleur pour cette année 2015 !

Vous avez constaté aussi que des travaux importants ont été entrepris, afin de rendre accessible la nouvelle mairie. Il fallait déménager. Devant l'impossibilité de rouvrir un commerce, le bâtiment devait retrouver une utilisation. Il sera par conséquent transformé en mairie, bibliothèque, local épicerie au rez-de-chaussée, et deux appartements seront aménagés à l'étage.

Chantal BLANCHARD a fait valoir ses droits à la retraite, elle est remplacée depuis le 1er décembre par Séverine LABROSSE.

Toutes ces modifications, transformations, chantier en cours se font grâce à la pertinence, la surveillance, la motivation de vos élus, je tiens à les en remercier.

En souhaitant la bienvenue à Séverine LABROSSE, je veux aussi remercier, Mme GONDARD, Mme ROMELLI, et enfin M Didier PINET, qui tous les jours dans leur domaine d'action, sont à la recherche d'améliorations pour le bien de notre commune.

Que cette nouvelle année soit une année de retour à la prospérité, que nos éleveurs retrouvent des marchés, pour que chacun puisse vivre dignement de son travail, que l'emploi puisse à nouveau se développer, afin de réduire le plus possible le chômage et les inégalités.

J'adresse à chacune et chacun d'entre vous des souhaits très sincères de bonheur, de prospérité pour vous et pour tous ceux qui vous sont chers.

Au nom de tout le conseil municipal, je vous présente tous nos vœux pour cette nouvelle année.

Michel MATHIAS

Dans ce numéro :

Echos du Conseil	2 3
Travaux du bâtiment communal	4 5
Associations	6 5
R.P.I.	6
Intercommunalité	7
Agenda	8
Infos diverses	8

INFO…

Michèle DIOT passera dans chacune de vos maisons courant janvier pour le recensement 2015 de la population.

Echos du conseil

Circuits des balades vertes

Pour donner suite à un courrier du président de l'office de tourisme, le balisage des circuits de randonnées sera vérifié et remis à jour. Jean Luc SCHRACK se chargera de cette mission.

Site internet de la commune

Serge DUPLAIX donne quelques nouvelles explications sur le fonctionnement du site.

Restauration de la bascule

Michel GONDARD indique qu'il serait bon de restaurer le pont bascule mis librement à la disposition des utilisateurs. Afin de vérifier la tare, une comparaison sera faite avec une bascule située dans une commune voisine.
Quelques travaux d'entretien seront effectués bénévolement par les conseillers. L'intervention se fera dès que le temps le permettra.

Contraction d'emprunts pour les travaux du bâtiment du bourg
M. le Maire a signé les contrats de prêts avec la Banque Populaire.

Travaux dans le bâtiment du bourg
Les réunions de chantier ont lieu les mardis à 13 h 45, le planning des travaux a été rectifié en tenant compte du retard pris pour le début du chantier. Il a fallu procéder au dégazage de l'ancienne cuve à carburant dans la cour, celle-ci a été comblée par un remblaiement.
La partie maçonnerie est bien entamée, quelques modifications seront apportées au projet initial, notamment pour ce qui concerne quelques ouvertures. Les travaux de charpente débuteront après les travaux de maçonnerie. Le menuisier interviendra en janvier 2015, suivi du plâtrier, de l'électricien et du chauffagiste. Le planning est respecté. (programme des travaux pages 4 et 5)
La première partie de la maçonnerie a été réglée environ 24 000 €, suivront en 2015 le règlement de la toiture et de la deuxième partie de la maçonnerie. Monsieur le Mairie procède au déblocage des prêts.

Aménagement du Bourg
M. le Maire et M. Jean Luc SCHRACK exposent au conseil la réunion avec le bureau d'étude « Réalité ». Il a été demandé un règlement de consultations. Le Conseil autorise Monsieur le Maire à prendre toutes dispositions pour procéder à l'appel d'offres.

Logement situé au dessus de l'école
Les contrôles (amiante, diagnostic énergétique…) avant de le remettre à la location, ont été réalisés par SOCOTEC.

Régie location de salle
Attribution par le Conseil Municipal d'une indemnité de responsabilité de 110 € par an pour le régisseur.

Affaires scolaires
M. le Maire donne compte rendu du conseil d'école, l'effectif est de 22 enfants au RPI, il devrait passer à 29 enfants pour la rentrée 2015.

Recensement de la population en janvier 2015
Le coordonateur communal et l'agent recenseur ont été nommés par arrêtés du Maire.

Informations diverses
Le 20 décembre 2014 à 11H00 à Céron a eu lieu la remise du 12 000ème repas à domicile, attribué cette année à Monsieur et Madame Maurice SOUFFERANT.

Au cours de la campagne électorale, nous nous sommes engagés à redynamiser la commune en étudiant la possibilité d'installer un commerce de proximité – lieu de rencontre, dans le bâtiment communal nouvellement rénové. Il est évident que cette démarche implique non seulement une volonté municipale mais aussi un engagement des céronnais pour faire vivre ces activités.

Le bâtiment sera fonctionnel courant 2015, c'est pourquoi nous réalisons dès à présent cette étude de consommation afin de cerner plus précisément vos attentes, vos besoins et vos suggestions.

Nous avons déjà pris contact avec la CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE de Saône et Loire, d'autres communes qui ont mis en place des dépôts, café-échanges, épiceries de terroir…

Cette étude constitue le point de départ qui nous permettra de démontrer à de potentiels financeurs que notre projet est justifié.

Nous comptons sur votre participation, car du nombre de réponses et de leur représentativité dépendra notre crédibilité auprès de différentes instances. Nous vous remercions par avance de prendre le temps de nous le retourner dans la boîte aux lettres de la mairie, pour le 1er février au plus tard.

En attendant toute l'équipe du bulletin municipal vous adresse ses meilleurs vœux de bonheur, de santé et de prospérité. Que 2015 soit une année plus douce que l'année écoulée pour chacun et chacune d'entre vous.

Noces de Palissandre

Marcelle Debut et Maurice Soufferant ont fêté leurs **noces de Palissandre : 65 ans**. Ils se sont mariés le 24 août 1949, à Artaix.
Marcelle et Maurice ont eu cinq enfants : deux filles, Simone et Paulette, et trois garçons, Jean, Guy et Michel. Ils sont les grands-parents de seize petits-enfants et ont vingt-deux arrière-petits-enfants.
Le 24 août dernier, Marcelle et Maurice étaient heureux : toute la famille était présente pour fêter leurs 65 années de vie commune.

Au revoir Chantal !

La salle communale était pleine ce **6 décembre** ; de nombreux habitants du bourg et élus du canton étaient venus pour célébrer le départ à la retraite de Chantal Blanchard, secrétaire à la Mairie de Céron depuis 1983 !
« *Vous dire que je ne suis pas émue, serait mentir* », a déclaré Chantal après avoir reçu des mains de Michel MATHIAS **la médaille de vermeil** pour ses bons et loyaux services rendus à la population du canton et à la commune de Céron en particulier. Elle devrait avoir une retraite très active, puisqu'elle est désormais adjointe aux côtés du maire de Marcigny Louis Poncet.

Bâtiment communal

Réhabilitation du bâtiment communal

Les grandes phases de travaux

Gros œuvre

Depuis le 30 septembre l'entreprise DEL PUP réalise le gros œuvre.

- la mise en accessibilité et la recherche d'un chauffage performant nous ont imposé le décaissement des pièces du rez-de-chaussée de 70 a 80 cm au dessous du niveau de la route. Ceci afin de mettre en place l'isolation nécessaire au plancher chauffant, et de rendre les pièces accessibles aux personnes à mobilité réduite.

- travaux également au programme : bouchage et percement de portes ou fenêtres, remise aux normes des planchers des logements, renfort, ou mise en place de dalles poutrelles ourdis.

Ces travaux devraient être achevés vers la mi-janvier 2015.

Toiture

Les travaux de toiture ont été réalisés début décembre, changement des tuiles, calages et remise à neuf de la zinguerie.

Pourquoi cette intervention ?

Les tuiles situées sur la partie ouest du toit (côté cour) avaient pris le gel et commençaient à s'effriter sérieusement. Leur changement était inévitable dans les cinq années à venir. De plus, le film d'étanchéité sous toiture était déchiré à plusieurs endroits. Les travaux entrepris sur la toiture cette année dans le cadre de la rénovation du bâtiment ont pu ainsi bénéficier de subventions.

Menuiserie

La fourniture et la pose des menuiseries devraient intervenir la deuxième quinzaine de janvier 2015.

Plâtrerie peinture

A l'issue de la pose des menuiseries, le plâtrier intervient, pose des isolations et des doublages, peintures et finitions prévues en mai 2015.

Carrelages faïence

Ces travaux se feront dans le même créneau que celui de la plâtrerie peinture.

Bâtiment communal

Sols collés

L'intervention est planifiée en juin 2015.

Électricité
Chauffagiste, plomberie

Pour les lots électricité et plomberie, ces deux corps de métier interviennent au fur et à mesure des interventions des autres participants, passage des gaines, mise en place des câbles, et des appareils. Il en est de même pour le chauffagiste, qui intervient pour les planchers chauffants en même temps que le maçon, ou la pose des radiateurs en même temps que le plâtrier.

Prévision de fin des travaux en août 2015

Quelques chiffres… Les travaux du bâtiment communal ont été répartis en 9 phases dont le **coût H.T. total s'élève à 338 932 euros** (rémunérés à hauteur de près de 58% par les subventions diverses).

Lot 1 maçonnerie	Entreprise DELPUP 97 833 euros
Lot 2 charpente, couverture, zinguerie	S.a.r.l SANGLAR-LESPINASSE 30 889 euros
Lot 3 menuiserie	Menuiserie POUZERAT 48 569 euros -
Lot 4 plâtrerie, peinture	Entreprise GIRARDON 63 339 euros
Lot 5 mobilier	R.B.I pour 11 910 euros
Lot 6 sols collés	Sté BROSSARD FRERES pour 5 813 euros
Lot 7 carrelages faïences	Carrelages BERRY 16 743 euros
Lot 8 chauffage, VMC, plomberie	CHAUFFERIE APCHONNAISE 36 136 euros
Lot 9 électricité	S.a.r.l Pierre PRADET 27 700 euros

Vie des associations

Concours de tarot - 8 novembre

Ils étaient 68 joueurs répartis sur 17 tables. Les vainqueurs : 1er **Jéremy GUILLET** de St Pourçain sur Sioule avec 3255 pts ; 2è **Joël VINCENT** de Gueugnon (1474 pts) ; 3è **Jean-Marc PINQUANDET** de Bourbon l'Archambault (1361 pts) et 4è **Martine CHORGNON** de la Loire , avec 1280 pts.

Michel MATHIAS notre Maire est arrivé 12è dans ce tournoi.

Quatre joueurs se sont qualifiés pour la Coupe de Bourgogne programmée à Gueugnon le 8 mars prochain.

***Didier PINET**, organisateur du tournoi, avec le vainqueur Jérémy GUILLET.*

La société de chasse des Charriers a organisé pour la première fois la fête du boudin, le dimanche 9 Novembre et malgré la pluie qui tombait drue en cette matinée les amateurs ont répondu présents. A 11H30, cent-dix mètres avaient été vendus. Tout laisse à penser la reconduction de cette manifestation pour l'an prochain.

Concert des Turelurons le 13 décembre

Cette soirée qui s'est clôturée en musique en l'église de Céron était animée gracieusement par « **les Turelurons** », chorale originaire de Semur en Brionnais.

Le concert a complété agréablement la dégustation des crêpes, gaufres et vin chaud proposés à l'heure du goûter ainsi que la visite en avant-première du Père Noël ; de quoi réjouir grands et petits ! Merci à tous nos bénévoles qui ont apporté un peu de chaleur et de lumière à cette soirée d'hiver.

Ci-contre : la chorale des Turelurons

R.P.I bilan de la réforme des rythmes scolaires

Les activités périscolaires pour les écoles de Céron et Bourg le Comte sont encadrées par des animateurs de Brionnais Découverte et se déroulent le lundi et le vendredi (après-durant 1h30. Le taux de fréquentation est très satisfaisant avec des activités variées. Pour Bourg le Comte, il s'agit d'une activité peinture et d'une activité sportive et pour Céron, des activités « éveil sciences et technologie » avec la fabrication d'une fusée et d'une activité sportive.

Un comité de pilotage, composé des maires, instituteurs, délégués parents, responsables de Brionnais Découvertes se réunira le **mardi 6 janvier**, à 19h, à la mairie de Bourg le Comte afin de réfléchir à de nouvelles activités pour la suite de l'année scolaire.

Atelier des petits Lutins le 3 décembre 2014

C'est une fois encore dans la bonne humeur et une grande surexcitation que 24 enfants de Céron et Bourg le Comte ont participé à l'atelier des lutins l'après midi du 3 décembre.

Sous la direction de « Mère Noël » Valérie les enfants ont confectionné une boule de neige ainsi que des dessins qui ont été affichés sur les grilles devant les travaux de la nouvelle mairie.
N'hésitez pas à aller admirer les œuvres de nos jeunes talents !

AG de l'AMAC du 19 novembre

Election du bureau

Président : Didier PINET
Vice-présidente : Stéphanie MARTIN
Trésorière : Michèle DIOT
Secrétaire : Elisabeth SCHRACK
Vice-secrétaire : Jacqueline GONET

Intercommunalité

En 2015, l'ADMR fête son 50ème anniversaire

L'association de Marcigny c'est **37** aides à domicile, **4** salariés administratifs et **26** bénévoles.

- Vous souhaitez vous investir pour notre service de proximité ? nous sommes en recherche permanente de bénévoles notamment sur les communes de Baugy, Chambilly et Saint Martin du Lac.

- Vous pouvez venir nous rencontrer à *la Maison des Services ADMR* au 12 rue du Four à Marcigny : du lundi au vendredi de 9h à 11h et de 14h à 16h (fermé le mercredi après-midi).

tel : **03 85 25 13 69**

mail : **info.marcigny@fede71.admr.org**

Nos référents commune sur **CERON** sont Madame Marie-Elise MATHIAS et Madame Michèle DIOT. En cas d'urgence, composez le 06 71 62 27 13. - Besoin d'une téléalarme ? Marie-Hélène PINESE est à votre service pour vous informer et installer le matériel. A tous les salariés de l'ADMR, les bénévoles, à toutes les communes qui nous soutiennent, à toutes les professions médicales, paramédicales et sociales avec qui nous travaillons, à tous les bénéficiaires ainsi qu'à leurs familles, et enfin à tout le monde, l'ADMR de Marcigny présente ses meilleurs vœux pour 2015.

L'APEI LES Papillons Blancs

L'APEI (les Papillons Blancs) de PARAY LE MONIAL gère un service d'accompagnement des Familles d'Accueil pour personnes âgées et personnes handicapées.

L'accueil familial permet à un particulier agréé par le Conseil Général, de travailler à son domicile, en accueillant une ou plusieurs personnes âgées et/ou personnes adultes en situation de handicap.

Si vous souhaitez plus de renseignements, vous pouvez contacter :

l'APEI LES PAPILLONS BLANCS

- au 03 85 81 28 78
- ou par mail, MME CLAUDIE LAVENIR c.lavenir@apeiparay.fr

L'ABISE (ASSOCIATION BRIONNAISE INITIATIVES SOLIDARITE ENTRAIDE) domiciliée à Semur (qui gère notamment le relais assistantes maternelles, le centre aéré, une ludothèque et ludo-mobile, des sorties familiales…), est à l'initiative d'un projet de **SEL** : **SYSTEME D'ECHANGE LOCAL**.

Les objectifs des SEL rejoignent ceux de l'ABISE, comme par exemple le développement des échanges sociaux ou la solidarité. Le premier SEL a été créé en Ariège en 1992 et aujourd'hui, en France, 600 SEL fonctionnent déjà !

Un SEL permet d'échanger sans argent à l'aide d'une monnaie ayant cours entre les adhérents (par exemple « le grain de sel »). Il permet d'échanger des savoirs, des biens, des services… Le « grain de sel » représente 1 minute de temps pour l'autre. Quel que soit le service rendu, la valeur reste la même, seul compte le temps passé pour l'autre. On trouve également dans les SEL : la recherche de co-équipiers pour le sport ou les loisirs, des bourses locales d'échanges (BLE), des cours collectifs, des animations à thème…

Un groupe de travail a été mis en place afin de définir les bases du fonctionnement du SEL et d'organiser son lancement. Un annuaire des membres permettra de regrouper les offres et demandes des autres membres du réseau. Au printemps, des réunions d'information seront organisées afin d'informer la population locale et le SEL sera lancé ! Pour contacter l'ABISE : www.abise-brionnais.fr (vous pouvez vous inscrire sur leur newsletter)

Pour en savoir plus sur les SEL : http://seldefrance.communityforge.net/

MAIRIE DE CERON

Tel/fax 03 85 25 05 11
Portable 06 48 02 01 68
mairie.ceron@wanadoo.fr

Mardi : 14h - 18h

Location de la salle municipale

Contacter : Jean BIRARD
06 88 11 87 19

Point lecture

Pour emprunter des livres s 'adresser à :

Marie Élise MATHIAS
03 85 25 28 82
ou Michèle DIOT
03 85 25 01 43

L'agenda

Club de la bonne humeur
2è mercredi du mois
tarot et jeux divers les 1er et 4è mercredi

Gym
- 18h à 19h gym douce
- 19h à 20h gym tonique

Contacter : Martine PINET
03 85 25 45 03 (après 18h)

Danses folkloriques françaises et danses de salon
jeudi soir à partir de 18h30.
Contacter : Aileen et David
03 85 81 76 90

Cours d'anglais (niveau débutant)
le vendredi à 19h
Contacter : Serge DUPLAIX
06 72 23 12 79

Tarot
salle communale 20h
10 janvier 2015
14 février/14 mars/11 avril
30 mai à 18h : repas

Carnaval des écoles
le 17 février

Loto du Club de la bonne humeur
le 28 février à Chambilly

Loto des écoles
le 15 mars

NB Elections départementales : délégués territoriaux
les 22 et 29 mars

Infos diverses

Pour un engagement solidaire : la participation citoyenne

L'adjudant chef M. LAGOUTTE, de la Gendarmerie de Marcigny, est venu présenter à l'ensemble du Conseil Municipal lors du Conseil de Décembre le dispositif de la PARTICIPATION CITOYENNE.

Cette démarche consiste à sensibiliser les habitants d'une commune ou d'un quartier en les associant à la protection de leur environnement. Ce dispositif encourage la population à adopter une attitude vigilante et solidaire ainsi qu'à informer les forces de l'ordre de tout fait particulier. Cependant, il n'a pas vocation à se substituer à l'action de la gendarmerie. L'idée est de noter par exemple des passages de véhicules suspects, être vigilant lorsque des voisins s'absentent quelques jours (boîtes aux lettres pleines) ou remarquer des indications de repérages sur les portes ou façades…

Le Maire, pivot en matière de prévention de la délinquance dans sa commune, est chargé de la mise en œuvre, de l'animation et du suivi du dispositif.

Cette action permettra de renforcer les solidarités de voisinage en créant ou récréant du lien social et renversera le sentiment d'insécurité en rassurant les citoyens et en dissuadant les délinquants potentiels. Elle se met en place progressivement dans les communes environnantes.

Conseil municipal du 14 septembre 1916

« *Le maire rend compte de la situation concernant Galland Louis Antoine secrétaire de la mairie actuellement mobilisé et ce au sujet de l'application de la loi sur les retraites ouvrières de la commune retraite qui s'élèverait à la somme de neuf francs. Comme depuis octobre 1914, date de la mobilisation de M. Galland ces sommes en tant que contribution patronale n'ont pas été versées sur sa carte, y aurait il pas lieu de les verser à son compte. Le CM après avoir délibéré considérant les bons services de M. Galland décide de verser à son compte la somme totale de 27 francs représentant les années 1914-1915-1916*»

Le Maire de l'époque était M. Jean-Marie BAILLY.

Pour mémoire… des céronnais morts au combat , trois noms parmi tant d'autres !

- **Pierre Benoit FARJOT,** soldat à la compagnie hors rang du 98è classe 1911, né en 1891, mort dans les Vosges en 1914 sur le champ de bataille, par éclat d'obus.
- **Jean BONNEFOY** soldat 2è classe au 333e régiment d'infanterie, mort à Verdun le 9/9/1917 par éclat d'obus.
- **Paul GALLAND** né en 1892, soldat 2è classe au 174è régiment d'infanterie, mort d'une blessure à la tête dans la Marne, le 17 mars 1915, dans les tranchées de la côte.

Portage des repas

Mairie de Marcigny
03 85 25 22 09

Céron autrefois

Petit quiz pour démarrer l'année…

A cette époque les effectifs dans les écoles importaient peu. Ces écoliers d'autrefois ont bien changé. Certains vivent encore au village. Les reconnaissez-vous ?

Réponse : dans notre prochain bulletin.

Source : les Copain d'Avant

Boulangerie : arrêt en face de l'église

Mardi et jeudi 9h45

Vendredi 9h30

Dimanche 10h30 à 11h00